

AMNESTY INTERNATIONAL
Index AI: NWS 11/29/95 - ÉFAI -

NOUVELLES HEBDOMADAIRES
Informations à l'attention du public

10 février 1995

ÉQUATEUR ET PÉROU.

Amnesty International exhorte les deux gouvernements à respecter les droits de l'homme dans le conflit frontalier qui oppose leurs pays
Index AI: AMR 46 & AMR 25/WU 02/95

Amnesty International a instamment demandé ce jour (vendredi 10 février) au président de l'Équateur, Sixto Durán Ballén, et au président du Pérou, Alberto Fujimori, de respecter pleinement les droits fondamentaux des civils et des combattants pris dans le conflit frontalier qui oppose les deux pays.

« Bien que nous ayons une position impartiale dans le conflit armé actuel, nous nous préoccuons des violations des droits de l'homme qui pourraient être commises à l'encontre de civils ou de combattants », a déclaré l'Organisation.

Amnesty International a écrit aux présidents des deux pays afin que leurs gouvernements respectifs prennent toutes les mesures nécessaires pour garantir que les droits fondamentaux des civils et des membres des forces de sécurité se trouvant hors de combat sont pleinement respectés en tout lieu et en tout temps.

L'Organisation examine attentivement toutes les informations relatives au conflit opposant actuellement le Pérou et l'Équateur. Selon des informations dont elle a eu connaissance et qui ont été publiées dans les journaux nationaux des deux pays, des civils de nationalité péruvienne qui se trouvent en Équateur et des Équatoriens se trouvant au Pérou seraient menacés ou emprisonnés par les autorités dans le cadre du conflit.

Amnesty International n'est pas en mesure de vérifier l'exactitude de ces informations. Cependant, sa préoccupation est de veiller à ce que les deux gouvernements se conforment pleinement aux normes humanitaires et des droits de l'homme inscrites dans les instruments internationaux auxquels les deux pays sont parties l